

# JUSTE & JUSTICE

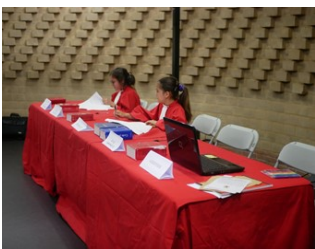


**Public :** 1 groupe de 12 enfants maximum (structures : ALAE, ALSH, CLAS) / âge : 9-11 ans

**Contexte :** Les enfants ont une conscience assez forte de ce que peut être l'injustice. A partir de situations qu'ils vivent comme injustes, il s'agira de clarifier par le jeu et l'action : Qu'est-ce que le juste? Quel est le rôle dans notre société de la règle et du droit ? A quoi servent les tribunaux ? Dans quelles situations doit-on faire appel à la justice ?

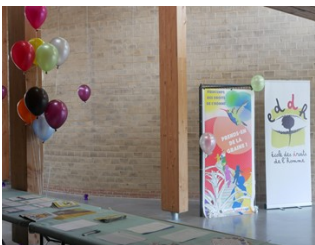


**Les jeunes acteurs d'un procès :** Il s'agit de faire découvrir de l'intérieur le monde de la Justice : juges, avocats, victimes, experts, témoins... lors d'une simulation de procès où les participants devront juger les plus célèbres des personnages de contes... Coupable ? Non coupable ?.... Le verdict sera peut-être bien différent de celui qu'on attendait ! Tout comme un véritable procès, l'affaire jugée se basera sur les faits, rien que les faits.



## Objectifs pédagogiques :

- Clarifier les concepts de juste, Justice, droit, règle, égalité, équité, sanction.
- Assimiler le rôle de la règle pour assurer le vivre ensemble et développer le sens de la responsabilité personnelle en s'appropriant les valeurs des droits de l'Homme.
- Découvrir le rôle des tribunaux et des acteurs du procès.
- Savoir défendre et argumenter par des éléments de faits et de droit.



L'École Des Droits Humains et de la Terre

s'est donnée pour mission

de participer au développement de la culture des droits de l'Homme dès le plus jeune âge.

Elle souhaite permettre aux enfants mais aussi à leurs aînés de réinventer les droits de l'Homme pour se les approprier et mieux les respecter.

Cette assimilation ne peut se faire qu'en plusieurs étapes et nécessite

un processus éducatif au long cours avec des activités adaptées à chaque âge.

L'équipe est composée de formatrices, de juristes et d'animateurs/trices, spécialisés dans la lutte contre les discriminations.

## UNE ACTION EN 3 ETAPES

### PREPARATION : FORMATION

**Public visé:**  
Animateurs.trices référent.e.s

#### Méthode d'action :

- Une formation aux fondamentaux de l'éducation aux droits de l' Homme : 2 jours
- ET
- Une formation à l'utilisation de la mallette pédagogique : 1/2 journée à 1 journée selon le nombre d'inscrits.

### MISE EN ŒUVRE

**Publics visés :**  
Animateurs.trices référent.e.s & enfants

#### Méthode d'action :

- Trois réunions de supervision pour préparer la valorisation (2h) ET
- Une intervention directe (2h) dans les structures et un accompagnement à distance

Ces 3 réunions se dérouleront à Toulouse en janvier, mars et avril. L'animateur référent ne doit pas négliger son temps de préparation et de suivi de ce projet long cours.

### VALORISATION

**Publics visés :**  
Enfants bénéficiaires + encadrants

#### Méthode d'action :

- Printemps Des Droits de l'Homme : modalités à définir )
- ET
- Une réunion de bilan pour évaluer l'action et envisager les perspectives (à préciser : en juin à Toulouse)